

UN PAYS  
STABLE,  
PROSPÈRE  
ET INNOVANT



**AVEC  
LE *MR*  
C'EST POSSIBLE**

DÉCOUVREZ NOS PROPOSITIONS

## AU PROGRAMME...

- 04** Encourager le travail, baisser les impôts
- 06** La liberté de se déplacer
- 08** Bien vivre au travail
- 10** Pour un enseignement exigeant
- 12** Soutenir les indépendants et les PME
- 14** Anticiper et accompagner le changement
- 16** L'agriculteur, garant de la qualité de notre alimentation
- 18** Se loger, une liberté fondamentale
- 20** Protéger la planète
- 22** S'engager pour la transition énergétique
- 24** La sécurité, première des libertés
- 26** Une justice plus rapide et plus efficace
- 28** Démocratie plus forte, institutions efficaces
- 30** La liberté et la créativité
- 32** Partager les mêmes valeurs
- 34** Une immigration mieux contrôlée
- 36** Des soins accessibles et de qualité
- 38** Mieux récompenser ceux qui ont travaillé
- 40** Pour un nouvel élan européen

# UN PAYS STABLE, PROSPERE ET INNOVANT



Notre projet stimule la liberté et la responsabilité. Il vise le libre choix et l'émancipation personnelle.

Nous voulons une nouvelle réforme fiscale pour **encourager le travail** et pour **baisser les impôts** sur les bas et les moyens salaires.

Nous voulons aussi soutenir ceux qui ont travaillé en poursuivant les réformes des **pensions** pour plus d'équité, et plus de **pouvoir d'achat**.

Nous voulons continuer à stimuler la **création d'emplois**.

Le **climat** est l'affaire de chacun. Pour nous, ce défi est une **opportunité** pour plus d'innovation, d'investissements, de jobs et de qualité de vie. Notre projet est **optimiste et positif**.

Nous voulons libérer, stimuler, insuffler, encourager, développer en un mot nous voulons **progresser** !

L'enseignement et la formation, parce qu'ils sont les clés de l'égalité des chances, sont au cœur de notre projet libéral et réformateur.

**Un enseignement de qualité** qui valorise effort et mérite, avec le MR, c'est possible !

Nous voulons donner **un nouvel élan au projet européen** pour le rendre plus efficace et proche des attentes quotidiennes des citoyens.

Avec nos valeurs et nos idées, nous voulons donner une fois encore le meilleur pour notre pays, pour nos régions et pour notre avenir.

Vous pouvez compter sur nous.

**CHARLES MICHEL**

# ENCOURAGER LE TRAVAIL, BAISSER LES IMPÔTS

**150€**

Le tax shift a permis d'augmenter progressivement tous les salaires nets d'un montant variant entre 70€ et 150€ nets par mois.

Le MR prône un authentique projet de société qui replace **l'économie au service de l'humain**. Le projet libéral, c'est créer de la richesse tout en apportant **davantage de progrès, de revenus et de liberté** pour tous. Notre politique économique et fiscale est résolument tournée vers l'avenir.

## Extension de la mesure « zéro cotisation » aux 3 premiers emplois

Le MR souhaite reconduire la mesure « zéro cotisation sociale sur le premier emploi créé » jusqu'en 2025, et l'étendre jusqu'au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> emploi. En parallèle, nous voulons étendre le système des flexijobs à davantage de secteurs et améliorer la liaison des bas salaires à l'évolution salariale.

## Une augmentation de la valeur maximale des chèques repas

Pour permettre une augmentation du pouvoir d'achat net du travailleur, le MR propose d'augmenter la valeur faciale des chèques repas de 8 à 10 euros, en augmentant la contribution employeur de 2€. En effet, grâce à sa fiscalité spécifique, cette possibilité est plus intéressante qu'une augmentation salariale en espèces, tant pour l'employé que pour l'employeur.

## Une simplification de la déclaration fiscale

Notre système est devenu si complexe que la déclaration fiscale devient illisible pour les citoyens. Nous proposons de globaliser l'ensemble des revenus mobiliers et de les imposer à un taux de précompte mobilier unique de 30% (sans augmenter la fiscalité). A côté de cela, nous souhaitons instaurer une corbeille d'épargne entièrement exonérée de toute taxe quel que soit le type d'investissement. Cela permet de simplifier considérablement le système tout en maintenant en place un avantage fiscal pour les épargnants. Cela permet aussi de rétablir une neutralité dans les choix d'investissements du citoyen.

## Une réduction d'impôt pour garde d'enfant

Nous proposons le doublement de la déduction des frais de garde, ce qui permettrait de se rapprocher graduellement du montant moyen des frais d'accueil qui s'élève en moyenne à 347 € par mois. C'est ce que les parents dépensent en moyenne pour la garde de leur enfant de moins de 3 ans. Afin de pouvoir équilibrer au mieux vie privée et vie professionnelle, un tel soutien aux familles utilisant les structures d'accueil est plus que nécessaire.

## Une meilleure lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

Nous souhaitons que les sociétés multinationales fournissent chaque année des rapports publics dans lesquels sont reprises des données pays par pays, comme par exemple le chiffre d'affaires, les bénéfices, les impôts payés, le nombre d'employés, etc. Ce reporting inclurait les chiffres significatifs pour chacune de leurs filiales. A côté de cela, nous souhaitons demander la réalisation d'une étude indépendante sur l'impact des législations belges qui permettent encore l'évasion fiscale. Enfin, nous avons pour objectif de créer une agence autonome de lutte contre la fraude fiscale pour centraliser et coordonner nos efforts en la matière.

## UNE AUGMENTATION DU SALAIRE NET D'AU MOINS 1000€/AN

Nous proposons d'augmenter tous les salaires net de 1000€/an en relevant la quotité exonérée d'impôt jusqu'au montant minimum du chômage, soit jusqu'au niveau de 13.500€.

Pour une personne isolée sans enfant, le gain mensuel net est de 103€/mois (1.236€ nets/an). Pour une personne isolée avec deux enfants à charge, le gain net mensuel est de 140€/mois (1.680€ nets/an).

## Et aussi...

- Un abattement de 500€ sur le précompte immobilier pour tous les propriétaires occupant leur bien
- Encourager le recours à des carburants moins polluants en diminuant la fiscalité sur ces véhicules
- Amplifier le système de Cash for Cars et «Budget Mobilité» qui permettent de remplacer la voiture de société par du cash

# LA LIBERTÉ DE SE DÉPLACER



**1**  
**MILLIARD**

Le gouvernement fédéral a débloqué un milliard d'euros pour la finalisation du RER et les infrastructures ferroviaires stratégiques.

Chacun doit avoir la **liberté de choisir le moyen de transport** qui lui convient le mieux.

La politique de mobilité que nous voulons est **respectueuse de l'environnement** et soucieuse de **désengorger les routes**.

Nous prôtons une offre multiple, complémentaire, intégrant les diverses infrastructures et la **mobilité douce**.

## Des voitures de société moins polluantes

Nous proposons de réformer la formule du calcul de l'avantage de toute nature (ATN) sur base de l'Ecoscore afin d'avantager fortement les véhicules les plus respectueux de l'environnement et d'accélérer le verdissement du parc automobile, tout en protégeant le pouvoir d'achat des travailleurs qui ont besoin d'une voiture pour se déplacer.

## La finalisation des travaux du RER

Les chantiers du RER ont été relancés. Le MR souhaite accélérer et finaliser ces travaux entre Bruxelles, sa périphérie et la Région wallonne, grâce au financement dégagé sous cette législature. Le MR veut favoriser l'intermodalité entre les différents types de transports. Pour ce faire, nous voulons également finaliser toutes les infrastructures ferroviaires stratégiques, maintenir la pérennité du réseau, étendre le métro et avoir recours au tram en site propre.

## Des espaces de coworking bien situés

Le MR souhaite développer des espaces de coworking, soit des bureaux satellites proches des nœuds intermodaux ou adaptés en zone rurale en vue de limiter l'usage de moyens de déplacement polluants, décongestionner le trafic et réduire les déplacements des travailleurs.



## Des transports en commun performants

Le MR veut continuer à développer l'offre de transports en commun. Maintenant que le service est garanti en cas de grève à la SNCB et aux TEC, nous voulons encourager une meilleure intégration des réseaux de transport public et le développement d'initiatives privées. Nous voulons permettre avec l'abonnement urbain des tarifs combinés avec la STIB.

## Encourager la Smart Mobility

La Smart Mobility ou «mobilité intelligente» est un concept qui désigne un nouveau modèle de mobilité qui se caractérise par sa flexibilité, sa réactivité et son recours à la multimodalité et cela, principalement, grâce aux innovations technologiques (smartphones, GPS, tablettes, plateformes numériques, réseaux sociaux, drones etc.), des véhicules hautement performants et interactifs, des infrastructures plus connectées, intelligentes et automatisées. Nous soutenons la création d'un fonds alimenté par des ressources publiques et privées en vue de financer des nouvelles initiatives.

### Et aussi...

- L'amélioration de la ponctualité et du confort de la SNCB
- Accompagner le développement du covoiturage
- Promouvoir la mobilité douce (développer des pistes cyclables sécurisées)
- Encourager fiscalement les alternatives à la voiture (Cash for Cars, «Budget Mobilité», etc)

## L'EXTENSION DU RÉSEAU DU MÉTRO À BRUXELLES



Le MR souhaite finaliser le prolongement du métro vers le Nord de Bruxelles d'une part et la transformation de la ligne de tram entre la gare du Nord et la station Albert en métro d'autre part. Le MR souhaite aller plus loin et développer un plan ambitieux pour le métro afin de couvrir l'ensemble de la ville et que chaque Bruxellois se trouve à moins d'un kilomètre d'une station de métro.

# BIEN VIVRE AU TRAVAIL

**70,1%**

Le taux d'emploi s'est amélioré sous le gouvernement fédéral. Il est passé de 67,6% à 70,1% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. Ce taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler.

L'emploi est la **meilleure protection contre la pauvreté**. Alors que notre économie fait face aux **enjeux démographiques, climatiques** et aux **défis de l'évolution numérique**, le projet du MR met l'accent sur la formation. Mais créer des emplois ne suffit pas toujours. Encore faut-il assurer la **qualité de vie des travailleurs**.

## Des incitants pour le télétravail

Le MR souhaite développer le télétravail, les semaines modulables et les possibilités d'horaires flottants dans les entreprises et les services publics. Ces incitants que nous proposons dans l'aménagement des horaires et des modes de travail permettront aux travailleurs de gérer leur temps de travail avec plus de flexibilité, d'améliorer la mobilité, tout en développant des alternatives pour concilier vie privée et vie professionnelle.

## Un droit à la déconnexion

Pour le MR, il est essentiel de se sentir bien au travail. Proposer un droit à la déconnexion pour certaines fonctions permettrait de valoriser autant l'efficacité au travail que le bien-être au travail. C'est aussi dans cette perspective que nous souhaitons mettre en place une fiscalité spécifique pour les investissements dans le bien-être des travailleurs.

## Une meilleure prise en compte du burn-out

Le MR souhaite former les managers à une meilleure prévention des risques de burn-out, tout en tenant compte de la santé physique et mentale au travail. Il s'agit d'encadrer les pratiques professionnelles en dehors des heures de travail, de proposer des services qui répondent aux besoins des travailleurs et de reconnaître le burn-out comme maladie professionnelle afin d'améliorer son indemnisation.



## DES TITRES-SERVICES POUR LA GARDE D'ENFANTS

Tout en restant dans la limite des 500 heures par travailleur et par an et en veillant au renforcement des qualifications et à une formation adéquate des encadrants, cette extension devrait permettre de proposer une alternative de bonne qualité aux parents qui ont des horaires tardifs tout en créant de l'emploi dans ce secteur.

## Davantage de formation en alternance

À l'aide d'incitants, nous voulons permettre aux jeunes qui cherchent leur orientation professionnelle de concilier enseignement théorique et pratique tout en les préparant au marché du travail. Cela contribuera à attirer ces jeunes vers les secteurs en pénurie et porteurs de débouchés. Dans ce cadre, il nous semble plus efficace que les Régions puissent organiser elles-mêmes l'enseignement technique et professionnel en fonction de leurs spécificités.

## Garantir l'accès sans contrainte à son lieu de travail

Lors de certaines actions, des zonings entiers sont bloqués par des délégations syndicales émanant d'une petite minorité d'entreprises présentes au sein de ceux-ci. De nombreux travailleurs désirant accéder à leur poste de travail en sont empêchés. Le MR respecte le droit de grève mais souhaite garantir la liberté de travailler.

## Un soutien à l'économie collaborative

Le MR souhaite encadrer l'économie collaborative. Pour ce faire, nous voulons encourager l'esprit d'entreprendre tout en mettant en place un nouveau système de sécurité sociale pour ces travailleurs autonomes qui contribuent au développement de ce type de solutions économiques innovantes.

## Et aussi...

- Etendre la mesure « zéro cotisation » aux 3 premiers emplois
- Faire beaucoup mieux correspondre les formations aux besoins des entreprises

# POUR UN ENSEIGNEMENT EXIGEANT

## 5 ANS

Pour davantage d'égalité entre tous les enfants et de meilleures chances de réussite scolaire, nous avons soutenu l'école obligatoire dès 5 ans.

L'enseignement, pourtant essentiel pour l'éducation et la formation, fait face à de nombreux défis.

Nous nous engageons à défendre un projet qui vise à **élever le niveau de notre enseignement**, restaurer la liberté dans les écoles et à garantir le **libre choix** pour les parents de l'école de leurs enfants.

## Priorité aux savoirs de base

Le MR veut notamment renforcer les fondamentaux en français. Le renforcement de l'apprentissage des savoirs de base (lire, écrire et calculer) est notre priorité. Nous voulons aussi renforcer l'apprentissage des langues étrangères et généraliser la mise en place de la remédiation immédiate dans toutes les écoles.

## Le maintien du CEB en fin de 6<sup>e</sup> primaire

Le CEB doit mieux correspondre aux exigences du 1<sup>er</sup> degré du secondaire. Le résultat à atteindre pour chaque élève doit être à 60%, au lieu de 50% comme aujourd'hui. Ce travail doit nécessairement associer l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

## Le libre choix de la filière d'enseignement

L'allongement d'une année du tronc commun jusqu'en 3<sup>ème</sup> secondaire (15 ans) comme le préconise le Pacte d'excellence, aura pour conséquence de retenir dans l'enseignement général de transition des élèves qui ne demandent qu'à aller en qualification ou professionnel afin d'y apprendre un métier. C'est aussi un frein à la liberté de choix des étudiants.

## Des enseignants soutenus et respectés

Chaque année, 4.500 nouveaux enseignants arrivent dans nos écoles fondamentales et secondaires. 23% abandonnent au cours de la première année et 35% dans les cinq ans. Il faut revoir en priorité le décret Titres et Fonctions qui intensifie les heures de cours perdues, moderniser et simplifier les statuts des enseignants et organiser leur mobilité. Il faut également organiser du coaching pour tous les nouveaux enseignants qui souhaiteraient suivre une formation de qualité tout au long de leur carrière. Nous proposons aussi d'encourager le partage d'expérience et le travail collaboratif entre enseignants.

## Un enseignement qui mène à l'emploi

Au niveau belge, 130.000 jobs sont vacants dont 18.000 à Bruxelles et 30.000 en Wallonie ! Nous voulons encourager la formation en alternance dans le qualifiant, réduire le minerval pour les études menant aux métiers en pénurie et faire beaucoup mieux correspondre les formations aux besoins des entreprises.



## LA FIN DU DÉCRET INSCRIPTIONS

Pour le MR, la liberté du choix de l'école par les parents est essentielle. Les décrets inscriptions successifs placent chaque année de plus en plus de familles dans l'angoisse. Pour le MR, il importe surtout de développer un cadastre précis du nombre de places et des besoins par région, en vue de créer des places pour répondre à la croissance démographique, tout en respectant la liberté de choix de l'école.



## Et aussi...

- Les nouvelles technologies au cœur de la classe et des apprentissages
- Une tolérance zéro envers le racket, le harcèlement, et la violence
- Rénover les bâtiments scolaires pour plus de confort et pour économiser l'énergie
- Améliorer le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche

# SOUTENIR LES INDÉPENDANTS ET LES PME

**33.000**

La mesure «zéro cotisation»  
pour le premier emploi a permis  
la création de 33.000  
nouveaux emplois.

Les indépendants et les PME contribuent significativement au développement de notre économie et de notre croissance. Nous soutenons les indépendants en **améliorant leur statut** et nous aidons nos entreprises en **accompagnant leur digitalisation** ou en **allégeant leurs contraintes administratives**.

## Une réduction structurelle des charges sociales

La réforme fiscale a diminué significativement les cotisations sociales pour les employeurs. Nous souhaitons prolonger l'impact de cette mesure en indexant les bornes qui définissent le montant d'un bas salaire et en supprimant les cotisations sociales pour les 3 premiers emplois (mesure «zéro cotisation»).

## Un guichet unique fédéral pour les PME

Le MR souhaite simplifier les tâches administratives des indépendants, en s'appuyant sur la digitalisation des services publics. Pour atteindre cet objectif, le MR veut offrir aux PME un portail fédéral unique, interactif, doté d'une boîte aux lettres électronique unique, permettant des processus uniformisés et sécurisés.

## Accompagner les PME dans leur digitalisation

Nous souhaitons accompagner les PME dans la transformation digitale qui s'opère actuellement à travers l'acquisition de nouvelles compétences, de nouveaux outils, des nouvelles manières de travailler et pour leur permettre de se positionner sur de nouveaux marchés. Nos PME doivent devenir concurrentielles pour les start-ups et les nouveaux acteurs digitaux.

## Un droit à l'erreur pour les indépendants et les PME

Nous proposons la mise en place d'une présomption de bonne foi pour les indépendants qui commettraient des erreurs administratives via des sanctions avec sursis. En contrepartie nous proposons des sanctions plus lourdes en cas de récidive ou de fraude avérée. Les sanctions doivent également devenir proportionnelles pour les petits indépendants et les PME.

## Une valorisation des cotisations sociales payées par les indépendants complémentaires

Aujourd'hui, les travailleurs indépendants à titre complémentaire payent des cotisations sociales mais sans bénéficier de droit à la pension tant que leur activité ne génère pas plus de 13.550€ par an. Nous souhaitons valoriser toutes les cotisations versées par les indépendants à titre complémentaire en leur octroyant systématiquement un montant de pension complémentaire à celui versé via le statut principal (montant proportionnel aux cotisations versées).



## Et aussi...

- Soutenir l'internationalisation des PME
- Une meilleure prise en compte des PME dans les politiques publiques
- Améliorer la conciliation vie privé / vie professionnelle : congés parentaux, titres-services, garde d'enfant, etc



## UNE AUGMENTATION DES PENSIONS DES INDÉPENDANTS

Le calcul de la pension est actuellement affecté par un coefficient de correction. Notre proposition est de le diminuer et progressivement de le supprimer afin d'offrir un meilleur taux de remplacement aux indépendants. Cela permettra à un plus grand nombre d'indépendants d'évoluer au-dessus de la pension minimale.



# ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

17

C'est le nombre de communes où le Gouvernement fédéral a éradiqué les zones sans réseau mobile pour mettre en place une couverture uniforme et efficace.

La révolution numérique offre de **nouvelles opportunités** de croissance économique et de développement social. Au MR, nous souhaitons un encadrement de ces technologies pour que la **transition numérique** soit au bénéfice de tous.

## La formation digitale

Le MR veut créer un pôle de formation numérique regroupant l'ensemble des opérateurs de formation spécialisés dans les métiers du numérique. Cela rendrait l'offre de formation plus cohérente, en priorité pour les demandeurs d'emploi. Nous voulons aussi créer des leviers fiscaux spécifiques aux opérateurs de formation dans le domaine du numérique en ce qui concerne le recrutement de formateurs et l'achat de matériel. Afin de préserver l'emploi, il est important d'accompagner les citoyens tout au long de leur vie, par la formation continue aux nouvelles compétences.

## Le développement de la 5G

Nous souhaitons favoriser l'investissement dans la 5G et dans la fibre optique pour étendre la connexion Très Haut-Débit à l'échelle nationale. Pour ce faire, nous proposons de créer les cadres nécessaires à l'arrivée de la 5G, dans le respect des normes d'émission.

## Le développement numérique des PME

Le MR veut identifier l'ensemble des obstacles réglementaires, fiscaux et législatifs ralentissant l'apparition d'entreprises actrices de l'économie digitale en vue de les lever. Nous voulons mettre en place un programme de sensibilisation à la transition numérique spécifiquement destiné aux PME et accompagner ces entreprises dans leur transition et développement via des incitants.

## La réduction de la fracture numérique

Le MR veut assurer le développement de compétences numériques au sein de la population : utiliser les outils numériques pour les tâches du quotidien, comprendre les risques du cyberharcèlement et de l'addiction, et anticiper l'importance de la cybersécurité. Outre les formations, il est indispensable d'aider les pouvoirs locaux à développer des Espaces Publics Numériques (EPN) accessibles à tous.

## Des démarches administratives simplifiées grâce à internet

En poursuivant la simplification administrative par la digitalisation des services publics, nous voulons mettre à disposition de l'ensemble des usagers des applications conviviales qui facilitent les contacts par voie électronique avec l'administration.



## L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE NUMÉRIQUE

Le MR souhaite instaurer de réels cours d'informatique et de programmation tout au long de la scolarité obligatoire de l'élève. Nous voulons par exemple intensifier le plan d'investissement « Ecole Numérique » ainsi que le programme CoderDojoBelgium, mobilisant des programmeurs bénévoles acceptant d'animer des ateliers de programmation gratuits pour les filles et garçons de 7 à 18 ans.



## Et aussi...

- Mettre l'intelligence artificielle au service de la qualité de vie
- Renforcer la cybersécurité et la protection des données
- Eradiquer les zones sans réseau mobile en zone rurale
- Accompagner le développement de l'e-commerce

# L'AGRICULTEUR, GARANT DE LA QUALITÉ DE NOTRE ALIMENTATION

**36.910**

C'est le nombre d'exploitations agricoles présentes en Belgique en 2016. Pour la seule Wallonie, ce nombre est de 12.950.

Conscient des valeurs de notre agriculture, de la **haute qualité de ses produits** et de son rôle fondamental au sein de nos campagnes, le MR se trouve du côté des agriculteurs et s'engage à soutenir ce secteur économique à part entière. Garantir une agriculture de qualité est un **enjeu économique, alimentaire** et **environnemental** pour notre pays.

## Un revenu correct pour les agriculteurs

Le MR souhaite que le budget de la Politique Agricole Commune soit le plus conséquent possible, pour des mesures fortes en faveur des agriculteurs. Nous voulons une politique d'installation qui garantisse le renouvellement des générations agricoles et des mesures de soutien des marchés et des outils de gestion des risques afin de réagir rapidement lors de crises. Le MR veut réduire le fardeau administratif des agriculteurs et augmenter la flexibilité des mesures d'aide.

## Un modèle agricole de type familial

Nous voulons simplifier la législation wallonne relative à l'installation et aux investissements pour le secteur agricole, notamment pour l'accès aux terres, tout en luttant contre les retards de paiement et en installant un guichet unique spécialisé dans l'administration agricole. Nous voulons aussi encourager le recours à des conseillers financiers et à des experts juridiques pour régler les questions relatives au patrimoine familial.

## Des alternatives aux pesticides

Le MR propose de mettre en place un service gratuit de conseils indépendant sur l'utilisation des pesticides aux agriculteurs. Cela permettra à l'agriculteur de confirmer et valider la proposition faite par le négociant, ou pas, et ainsi d'objectiver les dépenses pour un poste coûts important. De manière générale, le MR souhaite développer activement la recherche d'alternatives, viables économiquement, comme les biopesticides.



## Promouvoir l'image de l'agriculture

Le MR veut lutter contre l'« agri-bashing » notamment via une politique dynamique de promotion de nos produits à travers l'APAQ-W, des actions de découverte de nos fermes, la diffusion de la fixation des prix agricoles par les commerces, le renforcement de la présence numérique des agriculteurs, etc.

## L'AFSCA au service des petits producteurs

L'AFSCA, au-delà de son rôle de contrôleur, doit davantage encore être à l'écoute des opérateurs, et en premier lieu, des producteurs. Le MR souhaite que les contrôles réalisés par différentes autorités administratives puissent avoir lieu en même temps. Pour améliorer l'information du consommateur, le MR souhaite que la qualité de la production belge soit davantage mise en avant, par exemple via la mention de l'origine de la viande sur l'étiquetage.

## ENCOURAGER LES CIRCUITS COURTS

Le MR veut promouvoir les appellations de qualité et les produits agricoles wallons avec un renforcement de la communication pour notre production. Nous voulons renforcer la coopération entre producteurs locaux avec une aide à l'installation ou au renforcement de groupements de producteurs. Le MR veut soutenir la création d'une application mobile permettant de localiser les producteurs locaux autour de soi et mettre en place une aide pour acheminer leurs produits vers les consommateurs.

## Et aussi...

- Inscrire l'agriculture dans une logique d'économie circulaire
- La protection de notre biodiversité et de nos pollinisateurs
- Un soutien à l'agriculture urbaine
- L'énergie renouvelable comme nouvelle production agricole

# SE LOGER, UNE LIBERTÉ FONDAMENTALE

**20.000€**

Grâce au MR, les Wallons bénéficient d'un abattement sur les premiers 20.000 euros des droits d'enregistrement qui facilite l'achat pour les jeunes.

L'accès au logement est une liberté fondamentale. L'**accès à la propriété** offre une sécurité d'existence, un projet d'une vie et constitue la meilleure épargne-pension. C'est pour cela que le MR soutient une politique de soutien au logement qui permet d'**accéder à un logement de qualité et bien isolé.**

## Réformer les droits d'enregistrement

A Bruxelles, le MR souhaite que chaque personne qui revend son habitation unique puisse en acheter une autre en bénéficiant de la même réduction des droits d'enregistrement, dans un délai de 3 ans au lieu de 5 actuellement. En Wallonie, nous proposons que les droits d'enregistrement dus pour l'acquisition d'une résidence principale ne soient payés qu'une fois.

## Faciliter le premier achat

En Wallonie, nous proposons d'assouplir les conditions nécessaires à l'octroi de l'abattement sur les droits d'enregistrement pour le premier achat afin de favoriser l'acquisition d'un logement. A Bruxelles, nous souhaitons rehausser le montant maximum permettant d'obtenir l'abattement à hauteur de 600.000 euros, étant donné le prix élevé du logement.

## Dynamiser le marché du logement public

Nous voulons contribuer avec le secteur privé à la création de logements publics ou à loyer modéré, tout en encourageant les bénéficiaires d'un logement public à acquérir leur logement. Ces logements doivent être adaptés à la composition du ménage et à ses besoins. Nous voulons également soutenir les pouvoirs locaux dans le développement de logements publics adaptés aux personnes à mobilité réduite. En Région bruxelloise, il faut par ailleurs supprimer le droit d'hypothèque de 1% pour l'achat de son premier logement, afin de favoriser l'acquisition d'un logement aux familles à revenus modestes.

## Davantage de logements adaptés aux personnes âgées

Nous voulons généraliser les aides à l'adaptation aux logements, quel que soit l'âge auquel une situation de handicap peut survenir. Nous proposons aussi de créer des habitats groupés ainsi qu'encourager le développement de logements dits « Kangourou », qui permettent aux ainés de mieux-vivre chez eux et ce, grâce à un cohabitant bienveillant, tout en permettant à chacun de disposer d'un espace de vie qui lui est propre.

## Une politique de performance énergétique ambitieuse

Le MR souhaite poursuivre ses efforts et améliorer la qualité globale du parc de logements existants en redirigeant les budgets prioritairement vers la rénovation énergétique des logements, tant privés que publics et élaborer un plan 2030 - 2050. L'objectif serait d'isoler l'ensemble du parc de logements à l'horizon 2050 pour arriver à un niveau de basse énergie.



## UN ABATTEMENT DE 500€ SUR LE PRÉCOMPTE IMMOBILIER

Afin d'augmenter le pouvoir d'achat des Wallons et des Bruxellois qui habitent le logement dont ils sont propriétaires, nous proposons de réduire de 500€ leur précompte immobilier. Cette diminution de la pression fiscale encouragera également l'accès à la propriété.



## Et aussi...

- Un leasing immobilier pour les jeunes
- Réinvestir les logements abandonnés
- Améliorer l'aide aux sans-abris (dispositif Housing First)



# PROTÉGER LA PLANÈTE

€ 4,5  
MILLIARDS

En 2018, la Belgique a émis l'une des premières obligations d'État verte au monde. Nous avons ainsi pu attirer près de 4,5 milliards € afin de financer les politiques de transition énergétique dans de nombreux secteurs.

L'ambition du MR est d'adopter une vision du développement durable intégrant à la fois des enjeux sociaux, environnementaux, et le respect du bien-être animal. Nous avons entendu l'appel citoyen exprimé lors des marches pour le climat. Nous souhaitons lutter contre le réchauffement climatique pour laisser une planète plus propre à nos enfants.

## Une réduction d'impôt « Climat »

Cette réduction d'impôts destinée aux entreprises vise le développement d'innovation technologique en matière de réduction d'émission de CO<sub>2</sub>, d'économie d'énergie, de production d'énergie verte ou encore une nouvelle méthode de recyclage de déchets. L'instauration de ce système « Tax Shelter » entrainera une augmentation des investissements durables en matière de protection du climat, de réduction d'énergie, etc.

## La lutte contre l'obsolescence programmée

Le MR souhaite obliger la mise à disposition des pièces de rechange par le fabricant pendant un temps minimum à un prix proportionné. L'objectif du MR est également d'offrir une meilleure information au consommateur sur la durée de vie d'un produit ainsi que sur ses possibilités de réparation, et de veiller à l'application correcte de la garantie légale.

## La végétalisation des villes

Le MR souhaite encourager la végétalisation des villes, c'est-à-dire l'implantation volontaire de la nature en ville, sous toutes ses formes végétales, pour réduire la pollution atmosphérique et sonore tout en restaurant la biodiversité urbaine. La verdurisation permet aussi de créer des îlots de fraîcheur très utiles lors de fortes chaleurs. L'agriculture urbaine est aussi un formidable moyen pour ramener de la nature dans les villes. Le MR entend soutenir ces initiatives agro-urbaines à l'aide d'incitants logistiques et économiques pour qu'elles puissent se multiplier.

## Davantage de bien-être pour les animaux

Le MR s'opposera à l'introduction sur le marché européen de denrées alimentaires hors Union européenne, qui ne respecteraient pas nos standards en matière de bien-être animal. Nous proposons aussi d'instaurer à Bruxelles, à l'instar de ce qui existe en Wallonie, un permis pour les particuliers détenant des animaux domestiques, qui sera retiré en cas de maltraitance animale. Nous souhaitons l'installation de vidéosurveillance obligatoire dans chaque abattoir. L'expérimentation animale doit générer le moins de douleur possible et être uniquement utilisée pour les produits à finalité sanitaire pour les humains et les animaux.

## Des sanctions contre les déchets sauvages et les incivilités

Le MR entend ainsi lutter contre la délinquance environnementale comme les déchets sauvages, les dépôts clandestins, les déjections canines, en accélérant les sanctions administratives et en réprimant plus sévèrement tous les actes d'incivilité. Nous voulons encourager également le recyclage des mégots de cigarettes qui dénaturent notre environnement et renforcer les sanctions à apporter en cas de dégradations de l'espace public.

## Et aussi...

- Mettre fin à l'abattage sans étourdissement
- Lutter contre le trafic illégal d'espèces sauvages
- Développer les entreprises actives dans le recyclage des déchets pour leur donner un nouvel usage (économie circulaire)

> Nos 40 propositions pour le climat sur mr.be



## L'INTERDICTION DES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

Grâce au MR, une directive européenne interdisant les plastiques à usage unique a été adoptée et sera appliquée en Belgique. A ce titre, en juillet 2018, le Parlement de Wallonie a adopté un principe général d'interdiction de l'usage d'ustensiles jetables en matière plastique (principalement à l'usage alimentaire, et dans les événements et établissements ouverts au public), qu'il faut maintenant mettre en œuvre.

# S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**€ 120  
MILLIARDS**

Ce sont 120 milliards d'euros qui ont été prévus d'ici 2030 par le Pacte National pour les Investissements stratégiques (public-privé) afin d'accélérer la transition énergétique via l'énergie, la mobilité, la transition numérique, etc.

Les récentes mobilisations pour le climat montrent à quel point l'enjeu environnemental et énergétique est crucial pour la planète. Au MR, nous nous engageons à **concilier la transition énergétique avec le développement économique** pour mieux répondre aux défis climatiques à venir.

## La création de micro-réseaux de production d'électricité

Ces projets, tels que celui mené actuellement à Crisnée, créent de petits écosystèmes qui génèrent une électricité moins chère. Ils développent également des activités économiques tout en restant rattachés au réseau public. Le potentiel industriel est immense car, rien qu'en Wallonie, il y a 260 zones d'activités économiques qui pourraient bénéficier de ces micro-réseaux.

## Des bâtiments publics mieux isolés

Cette proposition vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et à favoriser la transition énergétique. L'efficacité énergétique des bâtiments représente un des principaux piliers de la transition énergétique préconisés par l'union Européenne. Le secteur public doit montrer l'exemple.

## La concrétisation de la loi Climat

En décembre 2018, le MR a voté à la Chambre en faveur d'une résolution demandant à la Belgique de plaider au niveau européen pour un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % à l'horizon 2030 et de 95 % à l'horizon 2050 par rapport aux émissions de 1990. Le MR souhaite donc que le Plan National Énergie Climat 2030 (PNEC) offre une trajectoire et des mesures compatibles avec cet objectif et le développement économique.



## Une fiscalité adaptée aux objectifs climatiques

Il faut réévaluer la fiscalité régionale et fédérale pour qu'elle soit cohérente avec le principe de pollueur-payeur. Notre objectif est de rendre les alternatives moins carbonées disponibles et accessibles.

Cela passe par la révision des taxes sur les véhicules selon leur efficacité énergétique et en investissant dans des bornes de rechargement électrique. Il faut également développer plus intensivement les véhicules électriques.

## Un soutien pour la création de centrales au gaz

Pour répondre aux problèmes d'intermittence des énergies renouvelables, le MR entend assurer la mise en place d'un mécanisme flexible de gestion et de stockage à la demande. Ce mécanisme sera neutre d'un point de vue technologique et est indispensable à la construction des nouvelles centrales à gaz flexibles. En raison de la priorité accordée au renouvelable et de leur intermittence, la production d'électricité des centrales thermiques n'est pas toujours assurée, ce qui compromet leur rentabilité. C'est essentiel pour préparer la sortie du nucléaire en 2025.

## Et aussi...

- Poursuivre la généralisation des compteurs intelligents
- Augmenter la performance énergétique des logements
- Améliorer le régime de primes Énergie et de primes à la rénovation pour le bâti privé
- Octroyer une réduction d'impôts aux entreprises pour les investissements climatiques (Tax Shelter)

## DAVANTAGE D'ÉOLIENNES EN MER DU NORD

Le MR souhaite poursuivre le développement des éoliennes offshore en mer du Nord jusqu'à ce que sa capacité installée atteigne 4 GW en 2030. L'éolien en mer représente aujourd'hui 5% de la demande totale d'électricité de Belgique. Il atteindra 10% en 2020. D'ici 2030, la production éolienne en mer permettra d'assumer 20% de la demande totale d'électricité. En termes de capacité installée, cela représente l'équivalent de quatre centrales nucléaires.



# LA SÉCURITÉ, PREMIÈRE DES LIBERTÉS

## 30

Sous cette législature, 30 nouvelles mesures ont été mises en œuvre pour renforcer la sécurité (délai de garde à vue de 48h, perquisitions 24/24h, gel des avoirs des terroristes)

Pour le MR, la sécurité est la première des libertés. Nous nous engageons à assurer au quotidien la **protection de la population** grâce à des **services de sécurité adaptés** et **efficaces** pour intervenir à tout moment.

## Recruter 1.600 policiers, recentrés sur leurs tâches essentielles

Nous voulons poursuivre le recrutement en engageant 1.600 policiers par an, adapter et renforcer la formation continue des policiers en fonction des spécificités de la criminalité. Le MR souhaite que les policiers recentrent leur travail sur leurs tâches essentielles et les libérer de certaines tâches administratives et opérationnelles.

## Améliorer l'aide aux victimes

Nous souhaitons entre autres, améliorer encore davantage l'aide aux victimes et la rapidité d'indemnisation ainsi que mener une nouvelle réflexion sur les mécanismes d'indemnisation des victimes. Les attentats du 22 mars nous ont tous profondément choqués. Il est nécessaire de prendre en considération les victimes d'actes de terrorisme, il s'agit d'une responsabilité politique et sociétale.

## Un meilleur statut pour les policiers

Revaloriser le statut des policiers est nécessaire compte tenu des spécificités du métier, des nouveaux risques encourus et de l'augmentation de leurs conséquences sur le personnel. Le MR souhaite également simplifier l'accès aux assurances et aux remboursements médicaux en cas de blessures dans le cadre du service. Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer le suivi psychologique pour combattre le mal-être au travail des policiers.

## Un statut attractif pour nos militaires

Le MR souhaite que la Défense recrute plus de 10.000 militaires et civils d'ici 2024. Nous voulons qu'ils disposent d'infrastructures d'hébergement adéquates. Le MR souhaite aussi une politique familiale adaptée (accès à la propriété, places de crèche, prêts spécifiques en mission, comme par exemple des chèques-repas). Le MR veut améliorer la prise en charge des militaires blessés ou malades et faciliter leur reconversion. Nous mettrons en place des dispositifs d'aides pour les militaires amenés à quitter la Défense en tenant compte de la carrière effectuée ainsi que de la spécificité du métier.

## Mieux détecter et suivre les personnes radicalisées

Le Gouvernement fédéral a mis en place un plan de lutte contre la radicalisation en prison. Deux sections « De-Radex » ont été créées au sein des prisons d'Ittre et Hasselt afin d'isoler les personnes les plus radicalisées. Il y a également les établissements « satellites » dans lesquels sont placés les détenus moins dangereux (Andenne, Lantin, Saint-Gilles, Bruges et Gand). Le MR souhaite évaluer ce système.



## LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

Le MR souhaite encourager les victimes de harcèlement de rue à porter plainte. Depuis 2014, il existe en effet une loi luttant contre le sexisme dans l'espace public. Nous voulons sensibiliser davantage les policiers et améliorer l'accompagnement des victimes. Le MR met aussi l'accent sur la prévention : il faut renforcer l'éclairage public et augmenter le nombre de caméras de surveillance. Cela passe aussi par un renforcement de la sécurité dans les transports en commun.



## Et aussi...

- Renforcer le financement des zones de secours
- Améliorer la cybersécurité
- Punir plus sévèrement les agressions contre les policiers

# UNE JUSTICE PLUS RAPIDE ET EFFICACE

**45%**

Sous cette législature, la surpopulation carcérale est passée de 27% en 2013 à 12% en 2018, soit une diminution significative de 45%.

Les droits de chacun sont pleinement garantis lorsque la justice est **indépendante, impartiale** et lorsque la **sécurité** de toutes les personnes, et des biens est assurée. Au MR, nous nous engageons à renforcer la confiance du citoyen, en rendant la **justice plus rapide, accessible, efficace** et **compréhensible**.

## La rénovation des palais de justice

Le Palais de justice de Bruxelles, qui a une valeur patrimoniale et historique, doit faire l'objet d'une attention particulière afin de le sortir du marasme dans lequel il se trouve depuis plus de trente ans. Les autres Palais de justice, qui sont le symbole de la justice belge, seront également préservés tout en les adaptant aux exigences de sécurité actuelles.

## Une justice plus rapide

Pour améliorer la rapidité de la justice, nous voulons appliquer des méthodes managériales de bon sens pour mesurer de façon continue la charge de travail de chaque juridiction et adapter les effectifs de façon régulière, en fonction de cette mesure de la charge de travail, sans devoir à chaque fois modifier une loi.

## Exécuter réellement les sanctions pénales

Les courtes peines sont importantes pour une prise en charge rapide du délinquant, en amont de son parcours criminel dans l'espoir d'un impact positif. L'application de toutes les peines permet aussi de lutter contre le sentiment d'impunité. De plus, la non application des courtes peines incite les juges à prononcer des peines plus lourdes. La peine de prison doit toutefois rester un ultime recours après avoir examiné la possibilité de peines alternatives, comme le bracelet électronique.

## Un langage juridique simplifié

En collaboration avec tous les acteurs concernés, les jugements, conclusions, citations et autres actes juridiques doivent pouvoir être compris par leurs destinataires, afin de remettre le justiciable au centre de la Justice.

## Davantage de médiation

La médiation judiciaire est une façon plus rapide, moins coûteuse et souvent plus satisfaisante de résoudre les litiges. Le MR propose d'accroître la visibilité de la médiation, par exemple en mettant en ligne un répertoire des médiateurs et en en faisant une promotion active.

Dans certains domaines à définir, nous voulons aussi que les plaignants soient obligés de tenter une médiation avant de pouvoir intenter une action judiciaire.

## LA COMPARUTION IMMÉDIATE SUR LE MODÈLE FRANÇAIS

En France, la procédure de la comparution immédiate est utilisée pour des faits simples et clairs qui ne nécessitent pas une enquête poussée. Elle s'applique uniquement pour les délits; les crimes et les contraventions ne sont pas concernés. Elle permet au procureur de renvoyer un délinquant supposé devant le tribunal correctionnel immédiatement après la fin du délai de garde à vue. Lors de l'audience, le prévenu, qui est d'office assisté d'un avocat, peut choisir d'être jugé immédiatement ou à une audience rapprochée (max 4 mois). La procédure de comparution immédiate permet de garantir un délai court entre le délit et le jugement, ce qui évite le sentiment d'impunité et donne tout son sens à la peine.

## Et aussi...

- Permettre de prolonger une peine au-delà de la durée initiale (mécanisme de la mise à disposition)
- Prévoir des circonstances aggravantes pour les atteintes aux forces de l'Ordre
- Intensifier l'informatisation de la Justice

# DÉMOCRATIE PLUS FORTE, INSTITUTIONS EFFICACES

## 400

Les mesures prises par le MR pour une meilleure gouvernance ont permis de diminuer le nombre d'administrateurs dans les intercommunales de 400.

Les principes de **bonne gouvernance** et de **lutte contre la corruption**

doivent être appliqués pour garantir le bon fonctionnement de notre démocratie.

Le MR a fait de la bonne gouvernance une priorité afin d'apporter davantage de transparence pour les citoyens.

## Un pays stable, des régions solides

Nous refusons l'aventure et l'immobilisme communautaire. Nous défendons des institutions modernes et efficaces. Notre priorité est de mener des réformes économiques, sociales et climatiques.

## Réduction du nombre de mandataires

Il faut réduire considérablement le nombre d'échevins et de mandataires locaux. L'objectif étant de rendre nos institutions plus efficaces et de réduire les dépenses publiques.

## Le respect du choix de l'électeur

Le MR veut supprimer les listes de suppléants et l'effet dévolutif de la case de tête. En empêchant les partis d'imposer leurs choix aux électeurs, on renforce le vote exprimé par les citoyens.

## Des mandataires publics mieux formés

Pour le MR, tout administrateur d'une structure publique, parapublique et dérivée doit suivre une formation complète et ciblée au début de son mandat. Cette formation est destinée à mieux les préparer à exercer leur fonction.

## Une gestion efficiente des dépenses publiques

Via la systématisation du principe d'un monitoring de chaque dépense publique, l'argent public dépensé devra répondre à des critères stricts de bonne gouvernance et être utilisé de manière efficace.

## Et aussi...

- Favoriser la consultation populaire régionale
- Encourager la fusion volontaire des communes
- Renforcer le droit de vote des Belges de l'étranger

## RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nous voulons notamment moderniser le droit de pétition et soutenir la mise en place de panels citoyens. Tirés au sort, ils accompagnent la réflexion d'élus locaux et de parlementaires en rendant des avis, proposant des recommandations, suscitant des propositions, etc. Cela favorise une implication citoyenne plus forte dans la gestion des affaires publiques. Nous voulons aussi davantage recourir aux consultations populaires et/ou aux référendums.

## DAVANTAGE DE FEMMES DANS LA GESTION PUBLIQUE

Nous souhaitons défendre le principe de la « tirette ». Elle imposerait l'alternance sur l'ensemble des listes électorales. Cela permet d'augmenter la présence des femmes dans les assemblées. De même, le MR souhaite augmenter la présence des femmes dans les conseils d'administration. Celle-ci devrait être de minimum 40% et tendre vers la parité.



# LA LIBERTÉ ET LA CRÉATIVITÉ

La culture contribue à la **création** et à la **diffusion du patrimoine**. La création artistique symbolise le projet libéral tout entier et touche à l'essence même de l'être humain. Le MR soutient tous les acteurs et toutes les institutions qui font la **richesse culturelle** de la Belgique.

## Un refinancement de la culture

Le MR souhaite refinancer la culture en encourageant et en stimulant le financement participatif via des plateformes de crowdfunding. Il faut également favoriser la philanthropie culturelle pour accroître la place du mécénat et des dons privés dans le financement public des organismes culturels.

## Améliorer le statut des artistes

Le statut et les conditions de travail des artistes souffrent de l'éclatement des compétences publiques en la matière (communautés, fédéral, régions). Il est nécessaire de rassembler les parties concernées afin d'établir un statut à part entière, alimenté par des sources de financement originales. Et cela en vue de faciliter l'accès à la protection de l'intermittence et d'adapter la notion d'emploi convenable.

## Un soutien financier pour les auteurs

Afin de mieux promouvoir le travail des auteurs en Belgique, le MR propose d'étendre, aux livres, le mécanisme du Tax shelter existant dans le domaine audiovisuel et les arts de la scène.



## Des institutions culturelles renforcées

Les Centres culturels sont là pour soutenir la création artistique et la créativité citoyenne, tout en favorisant la participation des jeunes publics à la culture. Ils doivent accompagner les artistes dans l'aide à la création, à la diffusion, à l'encadrement et à la coproduction. Il faut aussi renforcer la collaboration entre Centres culturels et les communes afin de permettre une meilleure coordination et circulation des productions artistiques. Le MR veut également réformer les structures (composition des CA, salaires, mandats, etc.) des grandes institutions culturelles pour assurer plus de transparence et veiller à ce que les créateurs, artistes et interprètes reçoivent un financement adéquat.

## Et aussi...

- Créer un « Conseil des Arts »
- Favoriser les partenariats public/privé
- Investir dans l'éducation aux arts et à la culture
- Favoriser le mécénat

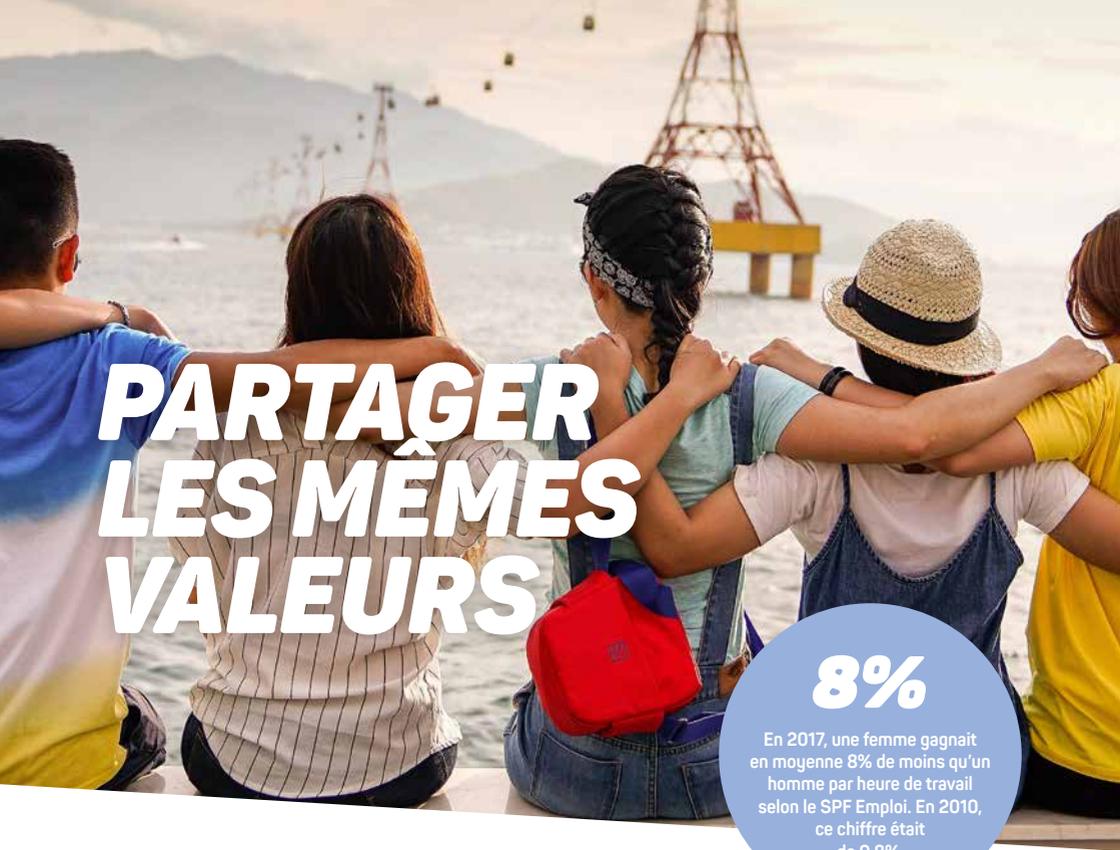
## CRÉATION DE PASS CULTURE

Le MR veut mettre en place un système de Pass et/ou d'offres groupées avantageuses entre les attractions touristiques et muséales de plusieurs communes. Nous proposons aussi d'élargir le « MuseumPassMusées » actuel à l'ensemble du secteur culturel, en visant prioritairement un public jeune.



## Préserver et valoriser le patrimoine et le folklore culturel

La culture et les infrastructures culturelles participent directement à l'amélioration du cadre de vie et à l'animation des quartiers. Les richesses patrimoniales renforcent l'attractivité du territoire local, elles génèrent une image touristique positive et elles valorisent l'activité économique.



# PARTAGER LES MÊMES VALEURS

## 8%

En 2017, une femme gagnait en moyenne 8% de moins qu'un homme par heure de travail selon le SPF Emploi. En 2010, ce chiffre était de 9,8%.

L'**ouverture à la différence**, la **tolérance** et le **respect** sont des valeurs libérales par excellence. L'égalité des chances est un fondement du libéralisme. Sans elle, il n'y a pas de démocratie, ni de liberté réelle. Notre société permet à chacun de prendre son avenir en main.

## A travail égal, salaire égal !

Il est essentiel de contraindre les entreprises à payer les hommes et les femmes de manière égale pour mettre fin à cette discrimination. Il faut mettre fin aux écarts salariaux existants et sanctionner les entreprises en cas de différences de traitement injustifiées. Nous prôtons également la lutte contre le plafond de verre et nous encourageons la féminisation ou la masculinisation de certaines professions.

## La prolongation du congé de paternité

Le MR souhaite que le congé de paternité soit prolongé à 15 jours, dont 5 seraient désormais obligatoires, à prendre durant les 6 premiers mois suivant la naissance. Le MR souhaite que l'indemnité octroyée soit équivalente à 100% du salaire. L'objectif est de soutenir les pères désireux de concilier leur vie professionnelle avec les premières semaines de vie de leur enfant. Nous souhaitons aussi instaurer la possibilité de céder une partie du congé parental au partenaire.

## Lutter contre le racisme et l'antisémitisme

De trop nombreux citoyens sont fréquemment victimes de discriminations fondées sur des critères raciaux. Le MR souhaite en priorité élaborer un plan d'action interfédéral contre le racisme. Nous voulons aussi collaborer avec les opérateurs belges de télécoms pour lutter contre les diffusions à caractère raciste, antisémite ou négationniste. Nous voulons également remettre en place la cellule de veille chargée de la lutte contre l'antisémitisme et faire publiquement rapport de ses réunions. Nous souhaitons en outre maintenir la protection des lieux de vie culturels, scolaires et culturels de la communauté juive.



## Plus d'emplois pour les personnes handicapées

Nous voulons améliorer leur accès via un soutien supplémentaire aux Entreprises de Travail Adapté et l'introduction d'une labellisation spécifique pour les formations qui leur sont destinées. Nous veillerons au respect effectif du quota de 3% d'emplois réservés au recrutement de personnes handicapées dans le secteur public. Les administrations défaillantes ne pourront pas compléter leur cadre à concurrence du nombre d'emplois réservés aux travailleurs handicapés qui ne seront pas attribués. Nous voulons aussi favoriser l'emploi de personnes handicapées et des personnes invalides de longue durée via les programmes d'aide aux employeurs.

## Un parcours d'intégration obligatoire renforcé

Le MR souhaite continuer à renforcer le parcours d'intégration obligatoire en Wallonie et l'imposer à Bruxelles. Tous les primo-arrivants doivent suivre des cours de langue et de citoyenneté afin de s'intégrer au mieux dans la société et sur le marché de l'emploi.

## Et aussi...

- Mieux combattre les violences faites aux femmes
- Faciliter le quotidien des enfants et adultes en situation de handicap
- Respect des personnes LGBTQI+
- Refus des accommodements raisonnables et du port de signes convictionnels dans la fonction publique



## UN SERVICE CITOYEN

Le MR veut encourager les jeunes à entamer un service citoyen sur base volontaire. Nous incitons les CPAS ou les services d'action sociale à proposer aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans de s'investir durant plusieurs mois au service du bien commun via des projets d'utilité collective. En Wallonie, grâce au MR, des projets pilotes sont en cours.

# UNE IMMIGRATION MIEUX CONTRÔLÉE

**6.401**

Entre 2014 et aujourd'hui, près de 6.401 criminels en situation illégale ont été expulsés de notre pays ce qui a permis de faire baisser la surpopulation carcérale et la criminalité dans notre pays.

Assumée, contrôlée et correctement gérée, la migration constitue un **apport positif** à notre société. Nous sommes donc **accueillants avec les réfugiés** qui fuient la guerre tout en **luttant drastiquement contre l'immigration illégale** et en sanctionnant les abus en la matière.

## Gestion rapide des demandes d'asile

Le MR souhaite une procédure en maximum six mois. Nous voulons aussi lutter contre les demandes multiples: les tentatives de fraude, les fraudes et les mensonges entraineront la fin de la procédure. Dès la décision du refus de l'asile, un projet de retour volontaire est proposé au demandeur d'asile débouté. En cas de non-respect, une procédure de retour forcée est mise en place.

## Davantage d'accords de réadmission avec les pays tiers

Ils sont indispensables pour lutter contre l'immigration irrégulière. Ils sont également un outil de gestion des frontières et permettent une réelle cohérence et une plus grande crédibilité de la politique de retour des Etats. Enfin, ils offrent également une sécurité juridique plus forte vu la clarté des procédures entourant la réadmission d'un ressortissant vers un pays tiers.

## Un renforcement des conditions du regroupement familial

Aujourd'hui, les réfugiés reconnus par la Belgique ont jusqu'à un an pour faire venir leur famille sans répondre à des conditions de revenus, de logement ou d'assurance. Le MR souhaite ramener ce délai à six mois. Pour les personnes disposant de la nationalité belge, le revenu moyen pour accéder à un regroupement familial est de 120% du Revenu d'Intégration Sociale (RIS). Nous voulons augmenter ce taux à 150% et davantage tenir compte de la taille de la famille. Enfin, les candidats devront passer un test d'intégration et de connaissance dans nos ambassades avant de se voir délivrer le titre de séjour.

## Un durcissement des conditions d'accès à la nationalité belge

Le MR souhaite que la procédure d'octroi de la nationalité en 5 ans passe à 7 ans. La procédure en 10 ans est maintenue. Comme en Angleterre, un test de connaissance sur notre pays sera mis en place au niveau fédéral. Acquérir une nouvelle nationalité, c'est en effet manifester son envie de faire partie d'une communauté et de souscrire à ses valeurs.

## La lutte contre le trafic d'êtres humains

Le MR souhaite améliorer l'accueil des victimes, notamment les mineurs, en pérennisant les moyens financiers des centres d'accueil et en renforçant les formations des services de première ligne. Nous proposons également de renforcer les moyens de la police et des magistrats. Le MR souhaite aussi développer le recours à Internet et aux réseaux sociaux comme méthode d'investigation.



## L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DANS LES PAYS LIMITROPHES

Aider ne doit pas être systématiquement synonyme d'accueillir en Europe. Nous devons créer des lieux sûrs pour garantir une protection aux personnes déplacées près de chez elles. L'Union Européenne doit mettre en place les conditions d'un accueil digne et sûr dans les pays limitrophes. Toutes les garanties de respect de l'Etat de droit devront être apportées et les centres seront gérés par des organisations internationales reconnues telles que l'ONU. Cette vision va de pair avec un investissement accru dans certains pays, en collaboration étroite avec les instances onusiennes.

## Et aussi...

- Mettre en place une alliance Europe-Afrique pour le développement et pour la prévention des conflits
- Poursuivre l'harmonisation des politiques d'asile au niveau européen
- Lier coopération au développement et politique de retour
- Lutter contre l'immigration illégale en renforçant nos frontières

# DES SOINS ACCESSIBLES ET DE QUALITÉ

**4.000**

Grâce à l'action du gouvernement fédéral, 4.000 médicaments ont vu leur prix diminuer.

Le MR défend un système de **sécurité sociale performante** et un système de soins de **santé accessible et de qualité**.

Le MR veut ainsi garantir un **nombre suffisant de médecins** et faire face aux enjeux du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques, du financement des hôpitaux ou encore de l'accessibilité et du coût des traitements.

## Une meilleure transparence du prix des soins

Le patient doit avoir une meilleure lisibilité des factures et savoir ce qu'il paie. Le MR souhaite encourager chaque médecin à établir un devis pour les soins programmés. Il est également question d'améliorer la visibilité des structures tarifaires des services et des soins.

## Plus de postes médicaux de garde

Trop de patients ont le réflexe de se rendre directement aux urgences. Il est important de maintenir le contact avec la première ligne, notamment via les postes de garde médicale. Il faut pour cela garantir une véritable disponibilité et une accessibilité de ces lieux, spécifiquement dans les zones rurales. Le MR souhaite le renforcement de la garde en semaine, ainsi qu'une garantie d'honoraire correct pour tous les médecins généralistes de garde.

## L'extension de la vente de médicaments à l'unité

Le MR souhaite l'extension de la vente de médicaments à l'unité en pharmacie pour tous les patients. La tarification à l'unité des médicaments destinés aux résidents des maisons de repos mise en place en 2015 a été positive pour les patients et pour la sécurité sociale.



## Soutien aux thérapies innovantes

L'accès aux médicaments innovants a été une priorité du Gouvernement fédéral. Les traitements contre l'hépatite C ou le VIH, l'immunothérapie pour lutter contre le cancer sont donc plus accessibles. Des accords avec d'autres pays ont permis d'être plus fort dans les négociations avec les entreprises pharmaceutiques afin de réduire ces coûts. Le MR souhaite poursuivre les travaux de la plate-forme de concertation entre le Gouvernement et l'industrie pharmaceutique. C'est un lieu de rencontre qui permet le développement d'un modèle global entre les décideurs politiques, les représentants du secteur pharmaceutique et des grandes firmes pharmaceutiques actives en recherche et développement.

## Des médicaments moins chers

Nous voulons poursuivre une politique qui favorise la vente de médicaments génériques et hors brevet, plus intéressants financièrement pour le patient. Le MR veut encourager la délivrance de médicaments moins chers également en milieu hospitalier. Pour atteindre cet objectif, nous poursuivrons la sensibilisation des médecins sur leur responsabilité dans la prescription des médicaments, et l'information des patients pour le bon usage des médicaments.



## UN NOMBRE SUFFISANT DE MÉDECINS

Le MR souhaite réaffirmer le rôle central du médecin généraliste, en assurant une formation de qualité via le maintien d'un filtre efficace à l'entrée des études ainsi qu'une augmentation du nombre de places de stage. Nous voulons diminuer drastiquement les contraintes administratives que subissent les médecins. La valorisation de la médecine générale et des spécialités en pénurie doit également être poursuivie par les universités et par les hôpitaux. Nous continuerons à encourager les médecins généralistes à s'implanter dans les zones désertées via l'octroi de primes à l'installation. Nous voulons aussi impulser des mesures qui permettront aux médecins de mieux concilier leur vie professionnelle avec leur vie familiale.

## Et aussi...

- Une génération sans tabac
- Mise en place d'un plan anti-drogue
- Développement de la santé mobile
- Mieux encadrer les suppléments d'honoraires dans les hôpitaux

# MIEUX RÉCOMPENSER CEUX QUI ONT TRAVAILLÉ

**130,61€**  
/ MOIS

Grâce à la revalorisation des pensions les plus faibles, un travailleur salarié isolé ayant eu une carrière complète, constatera une augmentation mensuelle de 130,61€ de sa pension, par rapport au début de la législation.

Il est primordial d'assurer la sauvegarde de notre **système de pensions** et de maintenir la solidarité entre les générations. Au MR, nous soutenons des réformes qui visent à **mieux récompenser le travail**, à **harmoniser** progressivement les différents régimes de pension, et à **garantir** un régime de pension performant sur le plan social.

## Un relèvement du montant des pensions

La revalorisation des pensions reste une priorité. Les budgets consacrés à la liaison des allocations sociales au bien-être continueront à être affectés notamment à la revalorisation des pensions minimums. Une part importante de ces crédits doit également permettre de revaloriser les plus petites pensions qui sont souvent les plus anciennes.

## La suppression de la cotisation de solidarité

Cette cotisation est injuste puisque les pensionnés ont déjà cotisé tout au long de leur vie active. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, près de 200.000 pensionnés bénéficient d'une réduction de cette cotisation, voire d'une dispense pour les pensions les plus basses. Nous proposons maintenant la suppression pure et simple de cette cotisation.

## La réforme de la pension pour inaptitude physique

Le MR propose de remplacer la pension pour inaptitude accordée aux fonctionnaires par un régime d'indemnités d'incapacité et d'invalidité du même type que celui octroyé aux travailleurs salariés. Ce nouveau régime doit offrir au fonctionnaire en incapacité de travail ou en invalidité de réelles possibilités de réintégration professionnelle. Par ailleurs, la période couverte par l'octroi d'une indemnité sera prise en compte pour le calcul de la pension.

## Adapter la pension aux évolutions de la société

Nous proposons d'harmoniser les régimes de pension en ce qui concerne la dimension familiale (pension de survie, pension de conjoint divorcé, pension au taux ménage,...). Nous voulons également octroyer à l'aidant proche qui a fait le choix d'interrompre sa carrière professionnelle pour s'occuper d'une personne en situation de grande dépendance, le bénéfice d'un crédit-temps spécifique de 48 mois, assimilé à une période de travail pour le calcul de la pension.

## Et aussi...

- Une augmentation de la pension des indépendants
- Ouvrir le droit à une pension minimum après 20 années de travail effectif
- Renforcer la pension complémentaire avec un objectif de 6% de prime pour tous les travailleurs
- Augmenter la quotité exemptée d'impôts
- Développer mypension.be

## UN COMPLÉMENT DE PENSION DE 300€ NET PAR AN

Pour les travailleurs qui désirent prolonger leur carrière après l'âge auquel ils auraient pu prendre leur retraite, un complément de pension annuel de 300€ nets sera octroyé aux travailleurs, pour chaque année d'activité professionnelle effectivement prestée après l'âge auquel ils auraient pu prendre leur pension.



**17%**

Grâce au MR, la pension des indépendants a augmenté de 17% sur l'ensemble de la législation.

## Une pension à mi-temps

Nous proposons que les travailleurs âgés de 60 ans ou plus, qui remplissent les conditions pour partir en pension anticipée, puissent percevoir la moitié de leur pension tout en poursuivant une activité à mi-temps. Cette pension de retraite à mi-temps offre aux travailleurs de tous les régimes une nouvelle opportunité d'aménager leur fin de carrière, à côté des autres possibilités existantes comme par exemple le crédit-temps fin de carrière et l'interruption de carrière.

# POUR UN NOUVEAU ÉLAN EUROPÉEN

**246 MILLIONS**

246 millions, soit près de 50 % de la population européenne, n'ont pas ou peu de compétences numériques. D'ici 2020, 900.000 emplois dans le secteur de l'informatique pourraient rester vacants.

Aux niveaux européen et international, le MR promeut des valeurs universelles comme la **démocratie**, l'**égalité entre les hommes et les femmes**, l'**Etat de droit** et les **libertés individuelles**. Nous voulons une Europe qui agit là où sa plus-value est réelle, non pas « plus d'Europe », mais « mieux d'Europe ». Les Etats qui le souhaitent doivent pouvoir avancer via des coopérations renforcées.

## Davantage d'étudiants Erasmus et d'emplois

Le MR souhaite développer les échanges « Erasmus » pour les étudiants et les personnes en formation professionnelle. Il s'agit également d'augmenter le nombre de bourses allouées à un public parfois plus défavorisé que celui des « Erasmus » classiques. Nous voulons aussi créer un environnement propice au développement de petites entreprises orientées vers des secteurs d'avenir, dans une perspective de réindustrialisation de l'Europe.

## La lutte contre le dumping social

Nous souhaitons renforcer la directive détachement des travailleurs et renforcer les contrôles de l'inspection sociale. Nous sommes favorables à l'harmonisation du droit du travail en Europe et à l'instauration du principe d'un salaire minimum au niveau européen afin de lutter contre le dumping social.

## La digitalisation des entreprises en Europe

Le MR souhaite développer le marché unique du numérique et la digitalisation des entreprises, notamment en incitant les jeunes européens à poursuivre des études techniques ou scientifiques. Le développement de la 5G en Europe est une autre de nos priorités. Nous souhaitons également renforcer la cybersécurité pour les Européens et les PME.



## Une politique climatique ambitieuse

Nous voulons mettre en oeuvre un Green Deal européen. Le MR souhaite encourager le financement de projets à haute valeur ajoutée climatique. La Banque Européenne d'Investissement aurait pour mission d'utiliser les liquidités disponibles afin d'octroyer aux Etats membres des prêts à taux zéro pour financer la transition écologique.

Le Cadre énergie-climat 2030 prévoit des objectifs ambitieux en matière de réduction des gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. L'UE par sa capacité à mobiliser des moyens importants est le moteur indispensable pour développer les énergies renouvelables, les projets technologiques comme Battery alliance ou encore développer la recherche sur le stockage des énergies renouvelables et renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés.

## L'extension du droit de vote des Belges de l'étranger

Pour le MR, il est urgent que les Belges de l'étranger puissent enfin voter aux élections régionales comme ils peuvent déjà le faire aux élections fédérales. Être résident à l'étranger ne doit pas signifier qu'on est un citoyen de seconde zone. Nous demandons une égalité de traitement entre tous les Belges et la mise en place du vote électronique pour les Belges expatriés.

## Et aussi...

- Investir dans la coopération au développement avec des objectifs de résultat et en collaboration avec le secteur privé
- Promouvoir et renforcer le multilatéralisme
- Développer le libre-échange
- Défendre les minorités persécutées et faire respecter les droits humains
- Favoriser le rôle de la Défense au sein de l'OTAN

## DES FRONTIÈRES PLUS SÛRES

Le MR souhaite renforcer Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, et la transformer en une réelle agence avec un budget, des équipements et des ressources humaines conséquentes. Il est également nécessaire de finaliser la mise en place des frontières intelligentes qui permettent d'identifier clairement les personnes qui entrent sur le territoire européen. La sécurisation de nos frontières extérieures est nécessaire pour garantir le maintien de la libre circulation au sein de l'espace Schengen.

SURFEZ SUR  
**WWW.MR.BE**

**MR**